



*S'unir,  
s'entraider,  
grandir!*

Anjou, le 7 mai 2024

**ENVOI PAR COURRIEL AUX MEMBRES BRANCHÉS DE L'AQDER**

**ENVOI PAR LA POSTE AUX MEMBRES NON BRANCHÉS**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 4-3,02 des règlements de l'AQDER, vous êtes invité(e) à participer à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'AQDER les 4 et 5 juin 2024** à l'**Hôtel des Gouverneurs de Trois-Rivières**, 975, rue Hart.

Durant l'assemblée générale, nous aurons le plaisir de souligner, le 4 juin à 17h, l'Ordre de la Reconnaissance. Cet honneur est décerné aux membres de l'AQDER qui se sont distingués par leur rayonnement au niveau national, par la pérennité de leurs actions, par l'innovation et leur implication dans différents dossiers au niveau national. Cette année, trois personnes recevront cet honneur, à savoir :

- Monsieur **Jean-Guy Couture**, de la section Mont-Laurier
- Madame **Louise Cousineau**, de la section Outaouais
- Madame **Francine Rivard**, de la section Mauricie

Ci-dessous, vous trouverez l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que le programme du congrès 2024.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Jean-Louis René**  
Directeur général  
pour Michel Gobeil, Président de l'AQDER

Pièces jointes :

1. Procès-verbal de l'AG 2023
  2. Amendement aux règlements
  3. D'autres documents seront déposés sur place
-

# ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

4-5 juin 2024 à 8h30 à L'Auberge des gouverneurs de Trois-Rivières  
975, rue Hart

Ouverture de l'assemblée

1. Moment de recueillement
2. Désignation d'un président d'assemblée (**Réf. Règlement 5-8,06**)
3. Lecture de l'avis de convocation et constatation du quorum (**Réf. Règlement 4-4,01**)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée générale du 30-31 mai 2023
6. Le bilan, les états financiers et le rapport des activités du Conseil d'administration (**Réf. Règlement 4-2,04**)
7. Ratification de la cotisation annuelle des membres (**Réf. Règlement 4-2,05**)
8. Rapport des vérificateurs externes : États financiers 2023 (**Réf. Règlement 4-2,04**)
9. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2024 (**Réf. Règlement 4-2,02**)
10. Ateliers de discussion entre les membres

## **Ajournement au 5 juin 2024 à 9 h 30**

11. Ratification des statuts et règlements proposés par le Conseil d'administration (**Réf. Règlement 4-2,03**)
12. Identification des récipiendaires de l'Ordre de la Reconnaissance
13. Présentation des rapports d'ateliers et recommandations à la suite des ateliers
14. Rapport du président d'élection
15. Présentation du nouveau conseil d'administration par la présidence
16. Évaluation de l'assemblée générale\*
17. Levée de l'assemblée

\* Évaluation de l'assemblée générale: tous les membres recevront via un Survey Monkey un document leur permettant d'émettre leurs vœux et commentaires à la suite de l'assemblée générale.